

mardi 4
mercredi 5
juillet 2023

Coopération Hospitalière Internationale



LES DIFFÉRENTS CANAUX DE FINANCEMENT DE LA COOPÉRATION HOSPITALIÈRE INTERNATIONALE EN FRANCE

- **Restitution des résultats de la capitalisation de l'APCHI et perspectives**

Arnaud GAUTHIER, *Sous-directeur de la stratégie et des ressources, DGOS*

**APPEL A PROJET DGOS
COOPERATION HOSPITALIERE INTERNATIONALE
ETUDE DE CAPITALISATION**

Arnauld GAUTHIER – DGOS - Sous directeur Stratégie et Ressources

Pourquoi cette étude de capitalisation

Quels objectifs ?

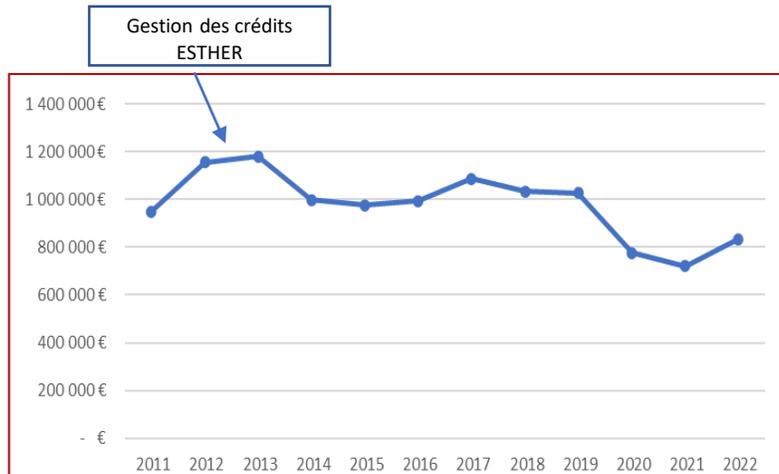
Créé en 2010, et piloté par la DGOS, l'appel à projets « Coopération Hospitalière Internationale » constitue une forte contribution du Ministère de la santé et de la prévention à l'aide publique au développement en incitant les établissements de santé à investir dans des projets de coopération hospitalière à l'international.

- ✓ **Un enjeu de documentation et d'analyse** des données sur ces dix années d'engagement financier;
 - ➔ Analyser la distribution budgétaire sur l'ensemble de la période d'existence de l'Appel à projet;
 - ➔ Caractériser l'expertise mobilisée.

- ✓ **Un enjeu de (re)définition des priorités du dispositif** au regard des évolutions intervenues depuis sa création

Analyse des données: dix ans de financement : pour qui, pour quoi, où?

Analyse du fléchage budgétaire – 2011 à 2022



Evolution du montant total annuel des dotations de 2011 à 2022

856 dotations correspondant à **408 projets**

budget total cumulé
11 732 620 €

Dotation annuelle moyenne = 13 700 €
25% des projets > 35 000 €
25% des projets < 10 000 €

Nombre de régions françaises: 18

Région la plus représentée :

Ile de France puis Auvergne Rhône Alpes

Outre Mer: 7%

Nombre d'établissements ayant bénéficié de financements: 142

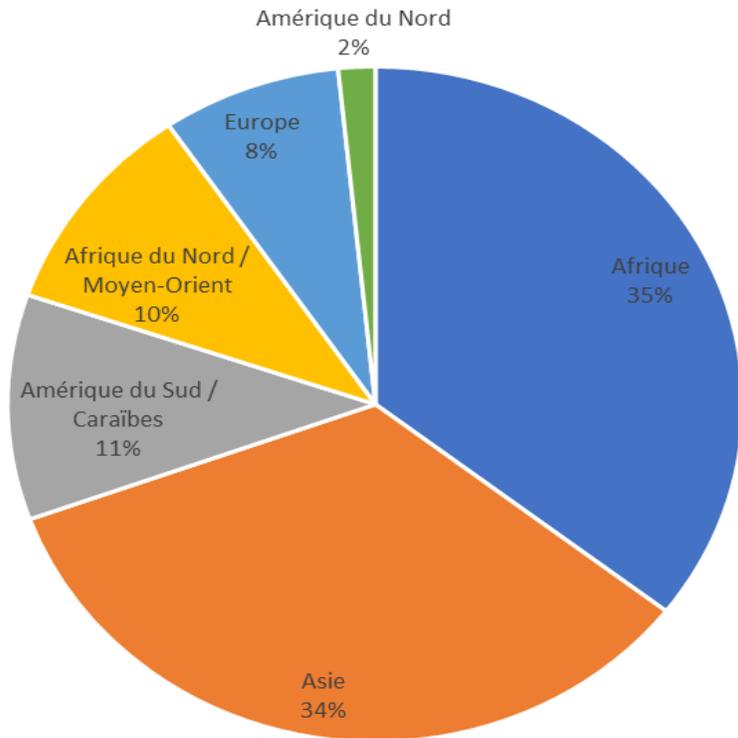
44% des octrois aux CHU,

20% aux CH

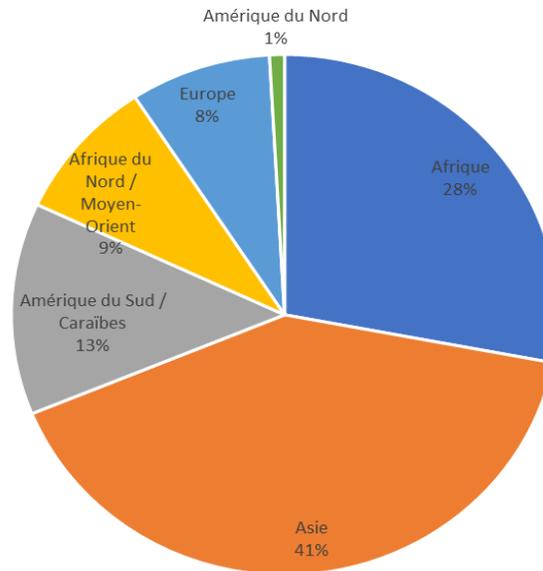
11% aux CLCC et ESPIC

Analyse géographique du fléchage budgétaire - 2011-2022

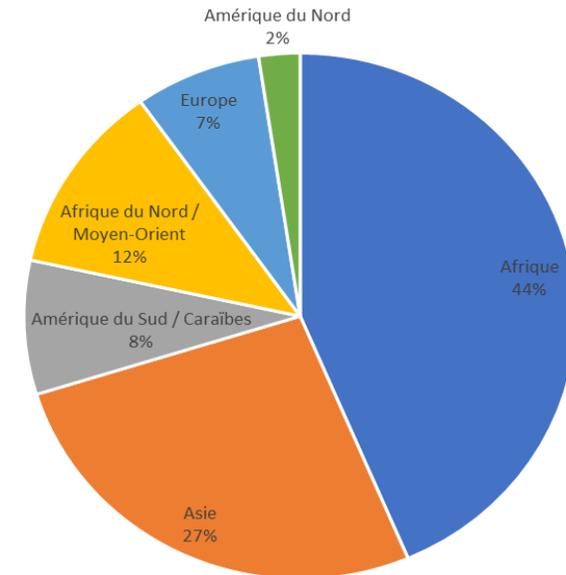
Dotations par continent (2011-2022)



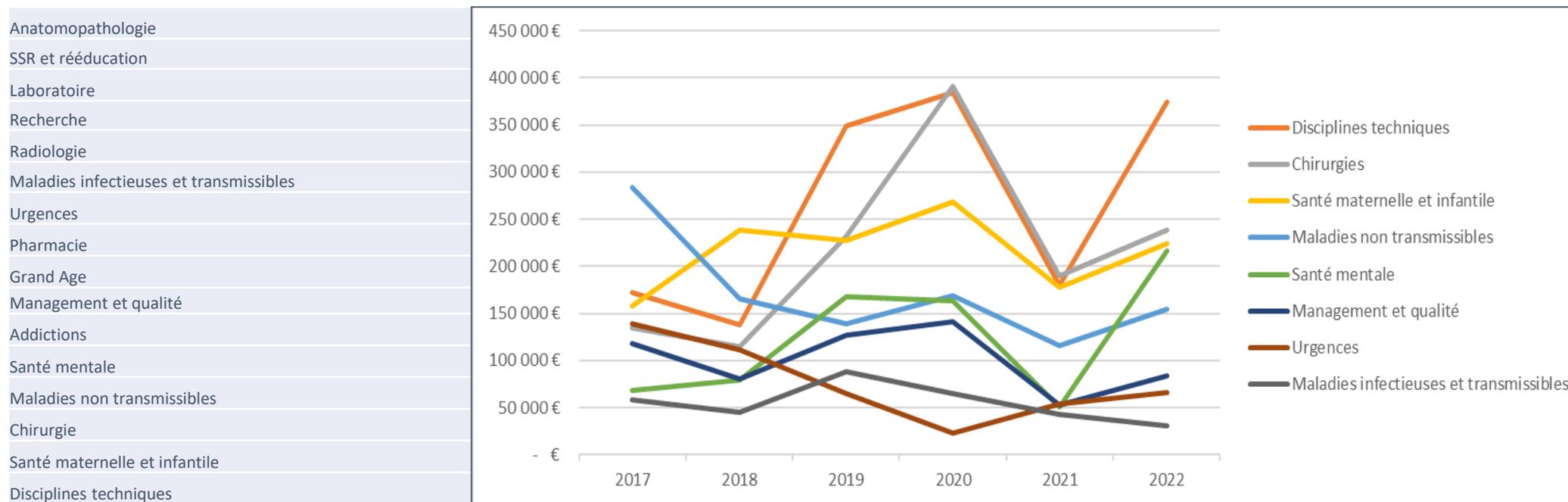
Dotations par continent (2011-2016)



Dotations par continent (2017-2022)



Analyse thématique du fléchage budgétaire

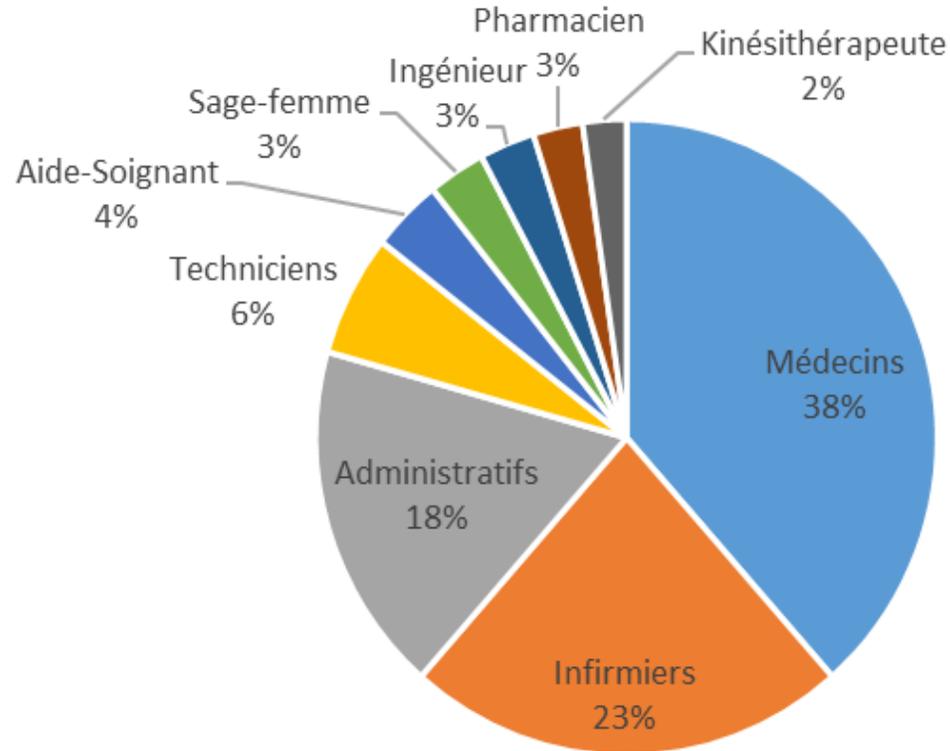


Nombre de projets par thématique

Evolution des dotations par thématique

Expérience à l'international par **métier**

Depuis 2019:
Données
PIRAMIG



Facteurs de réussite des projets de coopération

1. Une instance bipartite de suivi de la coopération
2. Une phase exploratoire
3. Un lien régulier et constant avec le réseau diplomatique
4. Un partenariat élargi
5. Des projets pluri professionnels, au-delà des médecins
6. Un appui institutionnel au-delà de l'engagement des médecins et soignants afin de garantir une organisation et des moyens

Une perception positive du dispositif APCHI et des questions en suspens

- Un dispositif simple;
 - Un champ géographique et thématique large;
 - Une flexibilité dans la gestion des crédits;
-
- Un suivi de projets qui exige temps et compétences pas toujours disponibles en établissement;
 - Une réflexion sur la continuité des projets à mener en lien avec l'ensemble des partenaires (mise à l'échelle, accès à des financements complémentaires)

En synthèse

- D'un point de vue stratégique: un juste équilibre à trouver entre soutien aux initiatives des établissements, relais des priorités diplomatiques de la France (exemple de l'Ukraine et de la Guinée) et portage des priorités de santé;
- D'un point de vue du pilotage: privilégier une démarche coordonnée que ce soit au niveau national (entre financeurs) et au niveau territorial (inter-établissements, CHU et CH d'un même territoire, autres partenaires locaux) ;
- Du point de vue de l'appui opérationnel: des intérêts DGOS et établissements à concilier concernant le recueil de données; la poursuite du renforcement des capacités en termes de gestion de projets et de suivi / évaluation (outillage, formation, échanges de pratiques, animation de réseau);

A venir

- Une feuille de route DGOS déclinant la stratégie française en santé mondiale pour expliciter son rôle et les attendus vis-à-vis des établissements de santé;
- Un encouragement au partenariat élargi : des projets portés par plusieurs établissements, en lien avec « l'équipe France » qui permettront de répondre au défi de la disponibilité des équipes hospitalières et à la diversité des compétences que requiert un projet de coopération internationale;
- Un travail de concertation à mener avec les fédérations hospitalières pour faire évoluer l'appel à projets;

LES DIFFÉRENTS CANAUX DE FINANCEMENT DE LA COOPÉRATION HOSPITALIÈRE INTERNATIONALE EN FRANCE

- **Le financement de la coopération hospitalière au sein de l'Agence française de développement**

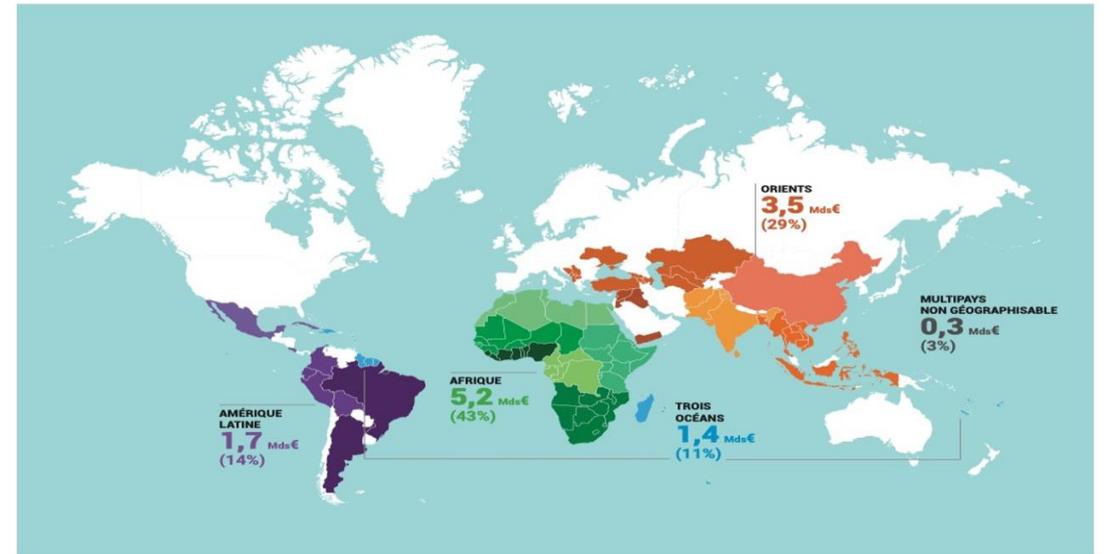
Camille PERREAND, *Responsable Equipe Projet, AFD*

L'AFD en quelques mots : une banque de développement !

- Gamme complète d'instruments financiers
- Soumise à la réglementation bancaire
- Forte orientation climat (« 100% climat »)
- Présence dans 115 pays et territoires d'Outre-mer
- Environ 12 Mrds EUR d'engagements annuels dont 80% en prêt
- Une programmation financière pilotée par départements géographiques de l'AFD (réalisée en lien avec les départements géographiques du MEAE)
- Une direction exécutive thématique pour le suivi des ODD

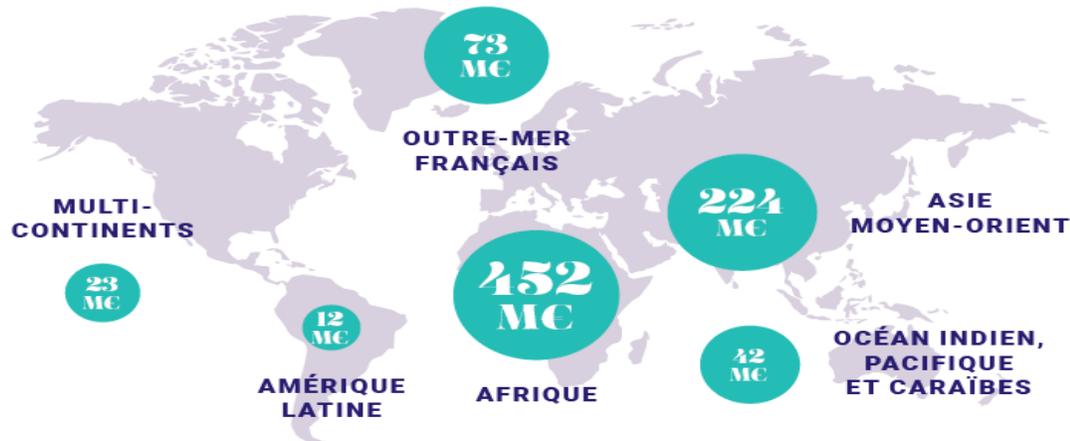
Statut : (a) Etablissement public industriel et commercial (b) institution financière

=> Subventions limitées : nécessité à être stratégique sur leur utilisation et privilégier les effets levier sur d'autres financements



Nos engagements santé et protection sociale en 2021

Répartition par région



826 M€
engagés en 2021

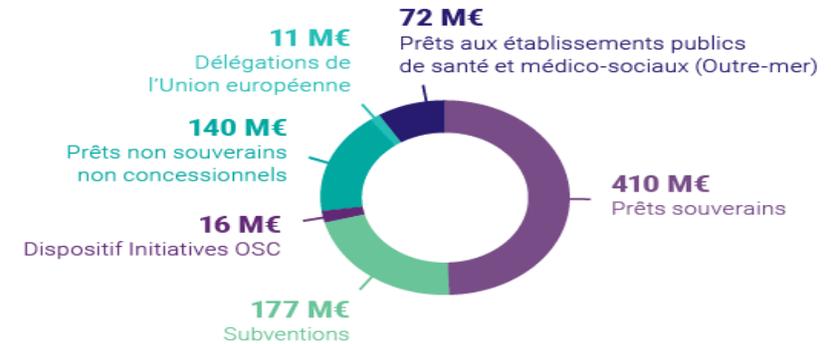


52 millions
de personnes bénéficieront d'un meilleur accès aux soins grâce aux projets financés par l'AFD en 2021

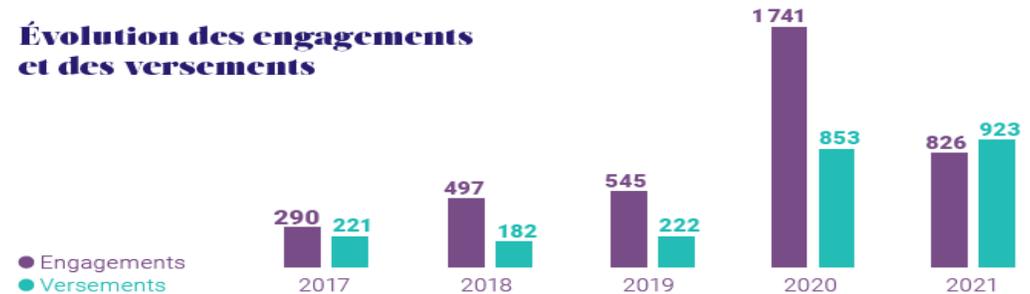
L'initiative « Santé en commun » 2021

- Renouvellement de l'initiative pour répondre aux nouveaux besoins face au Covid-19
- Nouvel axe d'intervention : augmenter les capacités nationales et régionales d'achat et de production de vaccins
- **37,8 M€** en subvention et **376 M€** en prêt accordés par l'AFD et Proparco

Répartition par outil financier :



Évolution des engagements et des versements



Volume des signatures :



1,08 Md€

(montant total des **87** conventions de financement signées en 2021 dans les secteurs de la santé et de la protection sociale)



en cours d'exécution dans les secteurs de la santé et de la protection sociale pour un montant total de financements de **2,9 Mds€** dont **1,5 Md€** restent à verser

L'ACTIVITE DU GROUPE AFD EN 2022 : PRINCIPAUX CHIFFRES

€12.15 Md

de nouveaux engagements

Incluant €2.3 Md en soutien au secteur privé via l'entité Proparco

995 nouveaux projets

Tous secteurs confondus

€5.2 Md en Afrique,

soit proche de 50% des engagements

€8 Md de décaissements,
plus haut montant

**55% d'engagements auprès de
partenaires non souverains**

(OSC, autorités locales, secteur
privé)

**50% des engagements contribuent à
l'égalité femmes / hommes**

€5.2 Md pour le climat. Ce chiffre représente
85% des engagements de la France en faveur
du climat

16

Priorités d'action et d'investissement en sante et protection sociale

Les biens communs en santé

- **Axe 1** : Améliorer la sécurité sanitaire au niveau national et régional dans une approche « One Health »
- **Axe 2** : Renforcer les cadres réglementaires et législatifs

Les ressources humaines en santé

- **Axe 1** : Accroître les effectifs et la qualité des ressources humaines en santé grâce à une montée en puissance sur la formation et le renforcement de capacités pour l'ensemble des professions du secteur
- **Axe 2** : Renforcer les capacités des pays à structurer leurs politiques de régulation du marché du travail des ressources humaines en santé
- **Axe 3** : Systématiquement prendre en compte les besoins spécifiques des femmes et des hommes dans la déclinaison des actions de renforcement des RHS

Renforcer les systèmes de protection sociale

- **Axe 1** : Renforcer les systèmes de financement de la couverture santé universelle
- **Axe 2** : Appuyer les mécanismes de protection des revenus
- **Axe 3** : Soutenir les politiques et les systèmes d'accompagnement du vieillissement, de la dépendance et du handicap
- **Axe 4** : Accompagner les populations face aux crises sanitaires, climatiques, économiques et aux conflits et les efforts d'atténuation et de préservation de l'environnement

• **Enjeux transversaux**

- La santé et la protection sociale au service de la **lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes**
- Mieux prendre en compte les **enjeux de climat et de biodiversité** pour une approche intégrée
- Promouvoir la **bonne gouvernance**, s'engager pour les institutions et les citoyens

FOCUS 1 : agenda climat de la division Santé et protection sociale



Développer des systèmes de surveillance en approche one health



Adapter les équipements et les infrastructures en Santé



Construire l'adaptabilité des systèmes de PS



Adapter les chaînes de valeur pharmaceutique



Renforcer et adapter les RH pour la transition



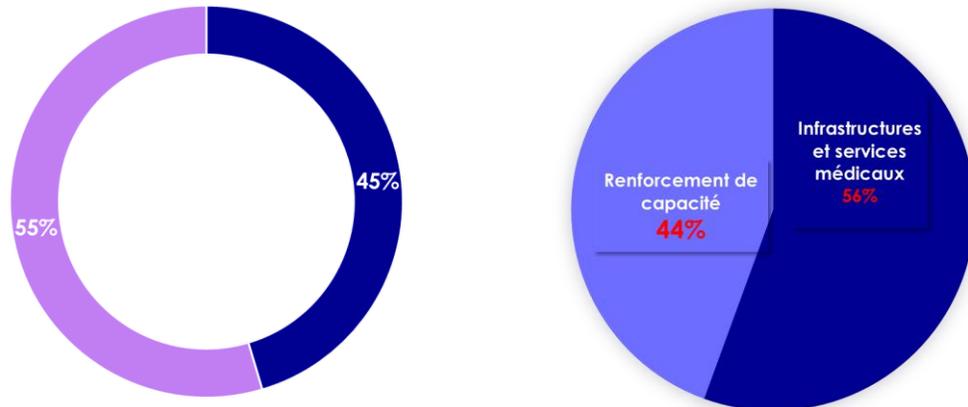
Soutenir l'extension des programmes de PS pour les crises

GENRE
CHANGEMENT CLIMATIQUE
GOUVERNANCE

FOCUS 2 : L'HÔPITAL : PRIORITÉ D'INTERVENTION DE LA DIVISION SANTE DE L'AFD

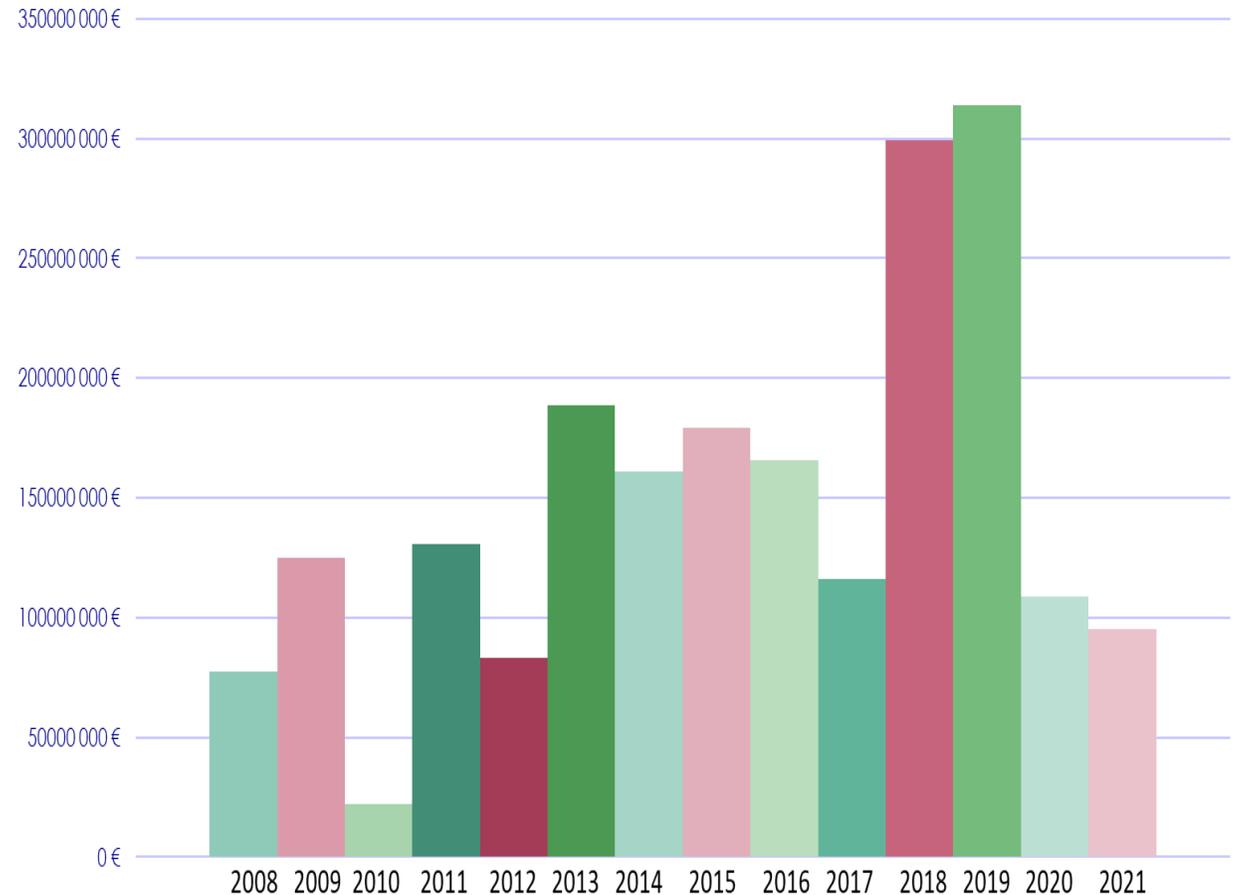


- Plus de 2 Mds € consacrés à la modernisation de l'offre de soins par l'AFD et son entité Proparco entre 2008 et 2021.
- Une intervention intégrée mixant soutien aux infrastructures et renforcement de capacités
- Une expérience acquise dans les Outre-mer, projetée dans les Etats étrangers



■ Etats étrangers ■ Outre-Mer

2 milliards d'euros octroyés par SAN et PROPARCO entre 2008 et 2021



Systemes hospitaliers : les challenges devant nous !

- Les hôpitaux seront confrontés à l'**explosion des maladies chroniques** et devront y répondre en adaptant l'offre de soins
- Les hôpitaux sont exposés à la transition démographique en première ligne des soins sexuels et reproductifs mais devra aussi anticiper l'impact du vieillissement sur le système de santé
- Les hôpitaux seront confrontés à une décennie de pénurie et devront innover pour maintenir la qualité et la continuité de services dans la prochaine décennie
- Les structures hospitalières devront s'adapter aux nouveaux développements liés à la numérisation et l'intelligence artificielle qui sont les nouvelles frontières dans de nombreux pays
- Ils doivent gérer une demande croissante de services de qualité et coûteux dans des budgets contraints et de modèles financiers compétitifs
- Il faut répondre à la demande de participation des patients et usagers au processus de décision hospitalier
- Les structures de Santé sont en première ligne de la crise climatique : (a) décarbonisation du secteur et (2) traiter impacts du changement climatique

Pour le futur : Soutenir une offre de soins durable pour les hommes et le climat

Une approche intégrée des infrastructures sanitaires durables

- **Garantir la pertinence du besoin et la qualité du projet** : objective et anticipe l'évolution du besoin, construction du dimensionnement selon besoin et disponibilités de ressources (finances, RH)
- **Construire un projet intégré au service d'une stratégie nationale ou territoriale de santé** et de réduction des inégalités d'accès aux soins : infrastructures, gouvernance, RHS
- **Garantir la durabilité des infrastructures sanitaires** : (a) intégration des enjeux climatiques (infrastructures résilientes et bas carbone) (b) réduction des inégalités multidimensionnelles d'accès aux soins (c) soutenabilité financière et qualité de l'exploitation – maintenance

Une offre complète d'instruments techniques et financiers au service de la durabilité

- **Combinaison d'instruments financiers** pour assurer la rentabilité des IS et absorber les surcoûts liés aux exigences de durabilité des projets (blending, PEEB, concessionnalité)
- **Outils de diagnostic et d'évaluation des besoins** : (a) diagnostic flash organisations hôpitaux (b) **diagnostic** écoconception et fonctionnement des IS (c) ...
- **Offre d'expertise et d'assistance technique** : (a) plateforme expertise publique et institutionnelle pilotée par EF (b) réseau de bureaux d'études privés spécialisés (c) OSC

➔ Définition et programmation du besoin : de l'étude de faisabilité au programme technique détaillé (PTD), ATMO sur l'exécution du projet

➔ Anticipation des besoins et RC sur composantes RHS, gouvernance sanitaire et pilotage des organisations de soins

➔ ATMO à l'écoconception et la gestion d'infrastructures sanitaires durables (PEEB), outils de diagnostic et de certification environnementale, plans d'action genre, diagnostics inégalités

➔ Ex : Subvention en blending des surcoûts d'investissement sur isolation bâtiments et équipements ENR pour hôpitaux en Tunisie

➔ Ex : mobilisation d'EDGE en Inde pour bilan carbone et calcul des surcoûts écologiques et durée du retour sur investissement d'un hôpital

➔ Ex : mobilisation d'expertise publique et privée pour définition de bonnes pratiques et normes écologiques à l'échelle nationale en Tunisie

Coopération hospitalière : l'appui de l'AFD via ses différents canaux de financement

Contexte & Enjeux

- Valoriser l'excellence et l'expertise française et européenne
- Renforcer l'expertise hospitalière locale et sud-sud ;
- Accompagner la professionnalisation de la coopération bilatérale hospitalière

Objectifs

- ⇒ Contribuer à une proposition France cohérente en matière de coopération hospitalière
- ⇒ Inscrire les initiatives de coopération hospitalière dans une démarche de **renforcement des système de santé**

❖ Financement de projets de coopération hospitalière :

- **Objectif** : soutenir initiatives de coopération bilatérale
- *Exemple* : Réseaux partenariat Hospitaliers (RPH)
- 31 projets / 3 M€ - 2020

Financement des initiatives de CP

❖ Financements de projets hospitaliers :

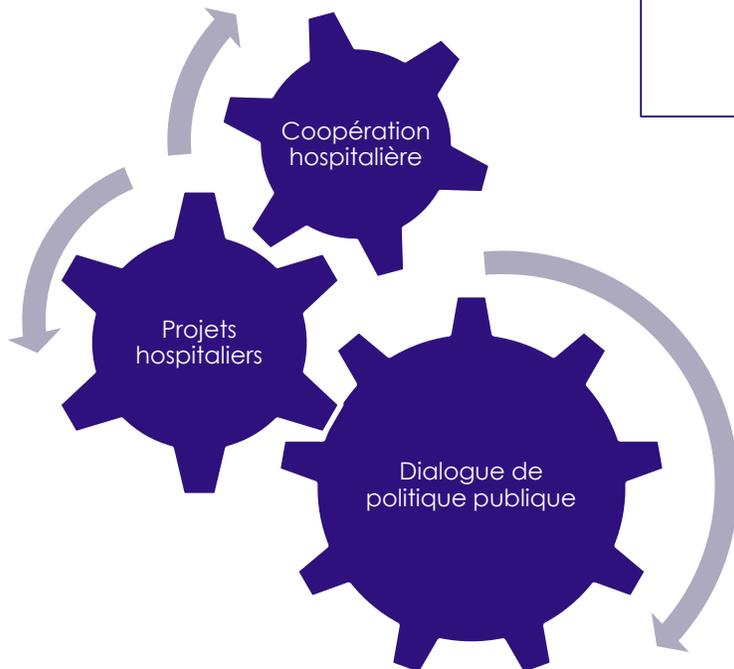
- **Objectif** : moderniser l'offre de soins hospitalière
- *Exemple* : reconstruction d'hôpitaux dans les régions centre de Tunisie
- 2 projets 70 M€ => fin 2025

Insertion CP dans projets intégrés

❖ Financements de politique publique :

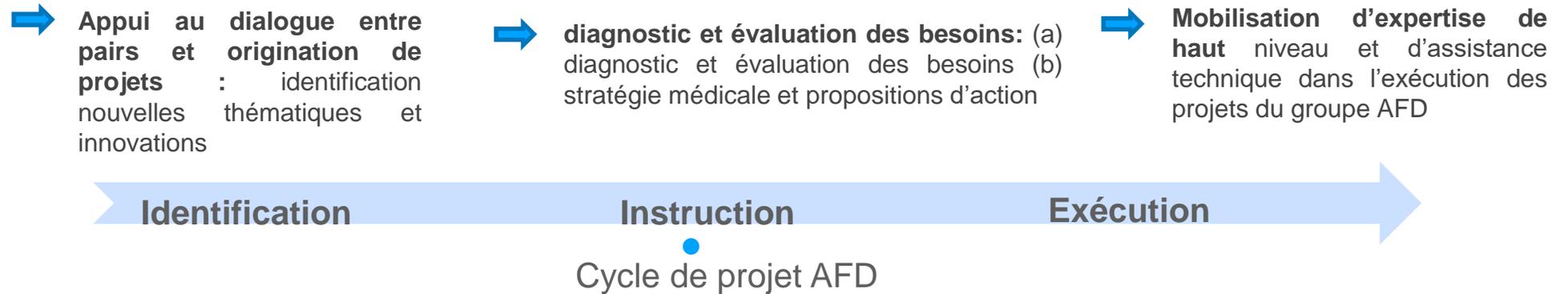
- **Objectif** : accompagner la réforme du secteur de l'offre de soins
- *Exemple* : financement budgétaire d'appui aux ressources humaines en Santé (RHS)
- 1 projet 55 M€ (en instruction)

Échanges entre pairs dans dialogue PP



Coopération hospitalière : nous avons besoin de vous !

La CH : instrument essentiel pour accompagner le déploiement de la stratégie du groupe AFD



Quelques thématiques en développement pour le groupe AFD (non exhaustif)

- Accompagner le dialogue de PP sur la réforme de la gouvernance du secteur hospitalier : modalités de financement du secteur, autonomie des hôpitaux
- Echanges entre pairs sur l'opérationnalisation, la mise en service et le maintien en fonctionnement des établissements de Santé
- Appuyer les démarches de formation initiale et continue des ressources humaines hospitalières
- Favoriser les expérimentations innovantes en matière de compétence déléguée
- Accompagner les innovations medico-soignantes dans la prise en charge de la mère et de l'enfant
- Echanges entre pairs et de bonnes pratiques sur la traitement des maladies chroniques (cancer, diabète, maladies cardio vasculaires)
- Encourager les coopérations en matière de Santé mentale
- Interface médecine de référence / santé primaire et communautaire

LES DIFFÉRENTS CANAUX DE FINANCEMENT DE LA COOPÉRATION HOSPITALIÈRE INTERNATIONALE EN FRANCE

- **Expertise France, un acteur clé de la mobilisation de l'expertise hospitalière dans les projets de coopération internationale en santé**

Elise ANGER, *Responsable du Pôle d'Appui Technique et Transversal,*
Département Santé, Expertise France

Expertise France, acteur clé de la mobilisation de l'expertise hospitalière

*Journées de la Coopération Hospitalière Internationale
des 4-5 juillet 2023*

*Elise Anger
Département santé – Responsable du pôle d'appui technique et
transversal*

- EF est l'opérateur public de mise en œuvre de projets de coopération internationale de **tous** les ministères
 - EF placée sous **double tutelle** des ministères chargés des affaires étrangères et de l'économie/finance avec lesquels EF a un **Contrat d'objectifs et de moyens**
- En 2021, EF intègre le Groupe AFD pour proposer un dispositif international complet **combinant solutions financières et opérationnelles**.
 - Le 1er janvier 2022, EF devient **une société par action simplifiée (SAS), dont le capital social est entièrement public et détenu par l'AFD**. EF demeure un opérateur de l'Etat français, avec une **gouvernance publique et poursuivant une mission de service public**.
- Missions d'EF définies dans la **loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales (4 août 2021)** :
 - « Expertise France exerce une **mission de service public** en concourant à la **promotion de l'assistance technique et de l'expertise internationale publique françaises à l'étranger, sur financements bilatéraux et multilatéraux**

- **EF ne met pas en œuvre des projets sur ses propres fonds ; mais sur des financements de bailleurs français (AFD), européens (UE) ou multilatéraux (OIs)**
 - Tout projet répond à des besoins identifiés par un bailleur, en étroite concertation avec les partenaires étrangers (le plus souvent un ministère ou une administration publique d'un pays partenaire). **Le choix de recourir à EF leur revient.**
- **L'UE est aujourd'hui premier bailleur d'EF.**
 - EF accréditée à la gestion déléguée des fonds de l'UE, donc possibilité d'intervention en **gré-à-gré**. EF peut intervenir en concurrence : 1) sur un **jumelage** ; 2) sur **appels d'offre** ouverts au secteur privé (marginal)
 - opportunités identifiées par les collaborateurs siège et terrain et le réseau diplomatique, via échanges avec des représentants de l'UE à la CE et dans les DUE pays
- **EF a signé des accords cadre avec l'AFD** permettant de contracter avec l'agence dans une logique intra-groupe sans passer par une procédure concurrentielle, selon plusieurs modalités possibles
- **EF gère des financements pour le compte de certains ministères et administrations publiques françaises**, permettant de mettre en œuvre des actions de coopération bilatérale.

- Dans un cadre défini avec le bailleur et le pays bénéficiaire (cahier des charges, budget), l'enjeu pour EF est de **développer** puis **mettre en œuvre** une **offre technique**, qui impose de définir les éléments suivants :
 - *Quelles activités ?*
 - *Quelle organisation RH ?*
 - *Quelle gouvernance du projet ?*
 - *Quel calendrier d'exécution ?*
 - *Quelle stratégie de suivi et d'évaluation du projet ?*
 - *Quel cadre logique d'intervention ?*
- Pour ce faire, EF met en place une **équipe projet** en **mobilisant des compétences et savoir-faire disponibles en interne, au siège de l'agence et sur le terrain** :
 - *Des ingénieurs de projet ;*
 - *Des experts/référents thématiques ;*
 - *Des experts/coordonateurs géographiques ;*
 - *Des spécialistes du suivi-évaluation de projet ;*
 - *Des acteurs de la sûreté*

- Les offres techniques sont élaborées par les agents d'EF avec, le cas échéant, **l'appui d'experts externes, spécialistes** des thématiques couvertes.
 - *En fonction des besoins du projet, **missions de courte ou longue durée, réalisées en France ou à l'étranger.***
 - Il peut s'agir **d'experts individuels** :
 - *experts **français, européens ou d'autres nationalités, publics et/ou privés** ; profils dépendant des attendus de l'offre technique.*
 - *EF élabore des **fiches de poste/termes de référence** diffusées via son site Internet, et dispose d'une base de données de centaines d'experts potentiels ayant manifesté leur intérêt pour des actions de coopération.*
 - *processus de sélection interne défini avec **critères de sélection, le plus souvent arrêtés en concertation avec le bailleur et le bénéficiaire** du projet.*
 - Il peut s'agir **d'experts issus d'institutions partenaires** :
 - *EF a établi des **conventions de partenariat avec la plupart des agences/institutions françaises** dans le but de faciliter la mobilisation de leurs personnels techniques dans les projets d'EF ; ces conventions peuvent être assorties de conditions de mobilisation spécifiques et de grilles tarifaires particulières*
- ➔ Dans les deux cas, **EF rémunère les experts mobilisés (dans un cadre projet-dépendant) et se charge de la contractualisation et de la gestion administrative de ces experts**, y compris sur les aspects sécuritaires. EF évalue les activités réalisées par ces experts au regard notamment des engagements contractuels.

- En 2022, ce sont **quatre départements d'EF, dont le Département Santé**, qui développent et mettent en place des projets et/ou de l'assistance technique dans le domaine de la santé, pour un **CA de 72,2 millions d'euros**, avec :
 - 45.8 millions d'euros sont engagés au titre du **renforcement des systèmes de santé**
 - 4.2 millions d'euros sur la **sécurité sanitaire internationale**
 - 20.9 millions d'euros sur la **promotion de la santé des populations**
 - 1.2 million euros sur le dernier pilier relatif à la **promotion de l'expertise, de la formation, de la recherche et de l'innovation française et francophone**
- Capitalisation sur un vivier actuel de **130 experts externes santé**
 - Ce vivier est animés, encadré et mobilisé par des experts techniques du DEPSAN (Pôle d'Appui Technique et Transversal)
- **36 conventions de partenariats actives d'EF dans le domaine de la santé avec des ministères, agences, établissements, autorités publiques compétentes, organisations de la société civile**

- **EF peut faire appel à l'expertise des établissements français** pour la conception et/ou la mise en œuvre d'offres techniques
 - la **demande d'une expertise hospitalière d'excellence** constitue un besoin parmi les plus fréquemment exprimés par les partenaires étrangers
 - EF joue généralement le rôle d'ensemblier de l'expertise (expertise hospitalière et hors-hospitalière)
 - **Contexte contraint et sensible : crise RH, question de l'attractivité**
- Depuis 2017, EF a établi une **Charte de partenariat avec la Conférence des DG de CHUs**, constituant un cadre faîtier pour **32 Conventions-cadre de partenariat entre EF et chacun des CHUs français**. Chaque mobilisation d'experts des CHUs dans un projet fait ensuite l'objet d'une **convention spécifique de projet**.
 - Depuis le début du partenariat : **21 interventions des hôpitaux universitaires français dans les projets d'EF, dont 10 actuellement actives à ce jour :**
 - **13 hôpitaux universitaires de métropole et d'Outre-Mer mobilisés** : Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (4 projets); CHU Amiens-Picardie ; CHU Angers ; CHU Bordeaux (4 projets) ; CHU Dijon ; CHU Montpellier ; CHU Nantes ; CHU Nice ; CHU Reims ; CHU Rennes ; CHU Réunion ; CHU Strasbourg (4 projets) ; Hospices Civils de Lyon ;
 - **15 pays d'intervention (essentiellement africains)** : Algérie, Burkina Faso, Comores, Congo Brazzaville, Guinée, Irak, Mali, Mauritanie, Népal, Pérou, République de Côte d'Ivoire, Rwanda, Tchad, Togo, Tunisie

- Exemple de projet hospitalier financé par l'UE, en contexte fragile : le projet HERNES, de renforcement de la réponse sanitaire dans le nord-est de la Syrie (Département Paix, Stabilité, Sécurité)
 - Budget **14,7 M €** - Bailleur **UE** avec co-financement **MEAE** ; Pluriannuel : 1^{ère} phase 2019-2021 – 8,2M€; 2^{ème} phase 2021-2023 – 6,5M€
 - **Soutenir les services de santé primaires et secondaires afin de renforcer la résilience des populations et du personnel de santé dans le nord-est de la Syrie**
 - partenariat avec une ONG locale spécialisée dans l'assistance médicale dans le nord-est de la Syrie
 - Thématiques : soins de santé primaire ; santé maternelle et infantile ; soins obstétricaux d'urgence complets ; formation médicale ; réponse d'urgence Covid-19 ; Coordination/harmonisation des pratiques
- Exemple de projet hospitalier financé par l'AFD : réhabilitation d'un hôpital de référence et renforcement de compétences médicales au Rwanda
 - Budget **4M€** - Bailleur **AFD** ; pluriannuel : **4 ans** ;
 - 2 volets d'intervention : **renforcement de compétences médicales sur des disciplines ciblées par les partenaires rwandais et réhabilitation d'un hôpital de référence dans la province de Musanze**
 - capitalisation sur le partenariat existant entre le **CHU de Strasbourg** et les **autorités rwandaises**
- Exemple de projet financé par le MSP : lutte contre l'antibiorésistance humaine et animale au Togo
 - Budget **450 000€** - Bailleur **MSP** ; pluriannuel **2 ans**
 - Mobilisation de l'APHP et du CIRAD